

TEXTILES, FEUTRES, MOQUETTES VARIATIONS DIMENSIONNELLES A L'HUMIDITE

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est en conformité technique avec la méthode d'essai RENAULT n° 1564.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les Services Normalisation de PEUGEOT S.A. et RENAULT en JANVIER 1976.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la définition d'un mode opératoire propre à déterminer les variations dimensionnelles d'une nappe textile à l'humidité.

Elle s'applique aux textiles, feutres et moquettes utilisés pour un garnissage de caisse tel que tablette arrière, coffre et à toute nappe textile.

2.PRINCIPE

Exposer la nappe textile à des cycles humidité/chaleur sèche. Déterminer les variations dimensionnelles à l'état humide, puis à l'état sec, après un ou plusieurs cycles.

3.APPAREILLAGE

3.1.ETUVE SECHE VENTILEE

à 85 °C ± 2 °C définie dans la méthode d'essai D47 1309 A, sauf indication contraire des documents.

3.2.ETUVE HUMIDE VENTILEE

à 40 °C ± 2 °C et 95 % ± 5 % d'humidité relative, définie dans la méthode d'essai D47 1309 A, sauf indication contraire des documents.

3.3.REGLE GRADUEE

à 0,5 mm près.

3.4.PINCES A RESSORT

pour la fixation des éprouvettes dans l'étuve (3.1) ou (3.2).

3.5.ENCEINTE CLIMATISEE

à 20 °C ± 2 °C et 65 % ± 2 % d'humidité relative.

4.EPROUVETTES

- Prélever une éprouvette de 450 x 450 mm parallèlement à la bordure, et à plus de 0,15 mm des bords et extrémités de la pièce.
- Conditionner l'éprouvette dans l'enceinte (3.5) pendant 24 heures au moins.
- Etendre l'éprouvette sous tension sur une surface plane et lisse, en évitant soigneusement les plis et les ondulations. Marquer deux traits repères distants de 400 mm parallèlement à la bordure, puis marquer deux traits repères distants de 400 mm, perpendiculairement à la bordure (voir en annexe).
- Préparer 3 éprouvettes par matériau à essayer.

5.MODE OPERATOIRE

- Fixer l'éprouvette en position verticale dans l'étuve (3.2) à l'aide des pinces (3.4). La laisser pendant 16 ± 1 h. Sortir l'éprouvette et mesurer immédiatement les distances entre repères. Noter toute déformation.
- De la même façon, placer l'éprouvette dans l'étuve (3.1) pendant 6 ± 1 h. Sortir l'éprouvette et mesurer les nouvelles distances entre repères. Noter toute déformation ou changement d'aspect.
- Répéter plusieurs fois les cycles humidification/séchage et noter les variations dimensionnelles et le changement d'aspect.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Pour chaque éprouvette, exprimer les variations dimensionnelles en pourcentage de distances initiales ; la variation est affectée du signe + s'il y a allongement, ou du signe - s'il y a retrait.

La variation dimensionnelle du matériau dans chaque sens est égale à la moyenne arithmétique des valeurs trouvées sur les trois éprouvettes.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence à la présente méthode,
- la référence de l'échantillon,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode, par exemple cycle climatique différent, ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.